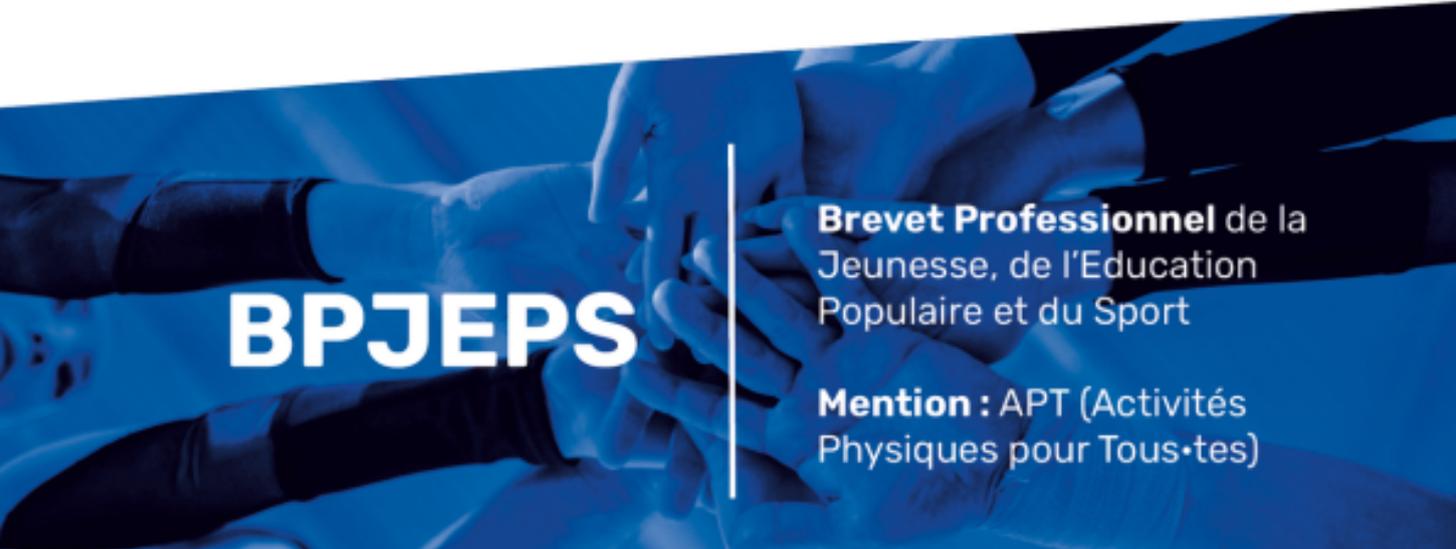




DPSA

Drôme Profession
Sport Animation



BPJEPS

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

Mention : APT (Activités
Physiques pour Tous·tes)

FORMATION PROPOSÉE EN ALTERNANCE

Durée

24 mois
800 heures en formation
2640 heures
en entreprise

Dates

Formation
du 23/09/2024 au
03/07/2026

Dossier de candidature
à retourner
avant le 31/07/2024

Coût

Apprentissage : Coût entièrement financé.
Rémunération selon l'âge de l'apprenant-e.
Salarié-es : Coût financé par l'AFDAS :
Autres situations : Contactez-nous

Lieux

- DPSA : Maison des Bénévoles du sport : 71 rue
Pierre Lafitecole 26000 Valence
- Althia Formation : Stade des Craies 1 Rue Jules
Ladoumègue, Saint-Maurice-l'Exil, 38650

Contacts

Accueil DPSA
dpsa@mbsport.fr
04 75 75 47 63

Responsable formation
Sylvain SPEL
sylvain.spel@dpsa26.fr

Objectifs

L'éducateur-trice sportif-ve APT favorise le bien-être physique et moral des personnes. Il/elle met en place son activité professionnelle dans une finalité de loisir, de santé et d'éducation en étant capable de concevoir et mettre en oeuvre des actions de développement. Il/elle sera capable de concevoir et mettre en place des progressions pédagogiques, dans les trois familles d'activités :

- Activités physiques en espace naturel non spécifique
- Activités et jeux sportifs
- Activités physiques d'entretien corporel

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme de niveau 4 constituant un diplôme d'État inscrit au Registre National des Compétences et Certifications de l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active alternant théorie et mise en pratique (ateliers, dossiers thématiques, rencontres, etc).

Mise en place d'un espace de réflexion et de suivi avec le-t-elle tuteur-trice.
Accompagnement individualisé tout au long de la formation.

Formation alternant entre pratique et théorie (800 heures réparties sur 2 jours par semaine).

Prérequis

Avoir 16 ans minimum à l'entrée en formation
Avoir réussi les TEP du BPJEPS APT
Être titulaire d'un diplôme de secourisme et du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Equipe pédagogique

Formateur-trices diplômé-es et expérimenté-es dans le domaine du sport.

Contenu de la formation

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques du public
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer le projet d'animation

UC3 : Conduire une séance d'animation ou d'apprentissage dans la mention «Activités Physiques pour Tous»

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention «APT» pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle d'apprentissage en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

Certifications

UC1/UC2 : deux sessions d'évaluation sur dossier avec entretien de validation.

UC3/UC4 : deux sessions d'évaluation sur dossier, avec séance à mener et entretien de validation.